

Définitions opérationnelles

Youth 2030 Cities

Biens publics

Capital social

Compendium des Pratiques Prometteuses

Développement Durable

Économie informelle

Équité

Groupes marginalisés

L'échelle de Hart sur la participation des jeunes

Localisation des ODD

L'urbanisation durable

Nouvel agenda urbain

Objectifs de développement durable (ODD)

Parties prenantes

Planification participative

Pôles communautaires

Pratique prometteuse

Youth 2030 Cities (ou Youth 2030) est un projet d'ONU-Habitat en partenariat avec le programme phare Healthy Cities for Adolescents de la Fondation Botnar. Le projet se concentre sur la mise en œuvre locale des Objectifs de développement durable de 2030 en renforçant l'engagement des jeunes dans la gouvernance, au niveau local, national et international.

L'un des principaux résultats de l'initiative "Youth 2030" est la création d'un environnement propice permettant aux jeunes de s'engager dans la gouvernance des villes, de participer aux processus de planification et de politique urbaines et d'y apporter leurs connaissances.

Biens publics - en sociologie, les biens publics sont des marchandises ou des services qui profitent à tous les membres de la société. En revanche, les biens privés sont par nature rares et sont payés séparément par les individus.

Capital social - relations sociales qui contribuent au bien-être et à la productivité individuels et collectifs. Le capital social fait référence à la valeur des réseaux sociaux, des liens et de la confiance.

Compendium des Pratiques Prometteuses - Dans sa version finale, le **Compendium des Pratiques Prometteuses** prendra la forme d'une publication visuelle d'ONU-Habitat,

présentant entre 10 et 20 initiatives inspirantes réalisées par des jeunes (avec un objectif de 17 pratiques correspondant au nombre des ODD), parmi lesquelles 5 initiatives représenteront un ensemble d'exemples de pratiques développées avec et par des jeunes, axées sur divers domaines où une action durable est nécessaire. Toutes les pratiques innovantes seront simultanément présentées sur le site web de la Communauté "Youth 2030" (voyez le lien entre le compendium et la Communauté "Youth 2030", en annexe 2). Parallèlement, il sera adapté à une présentation graphique en ligne, intégrant des supports médiatiques qui ne peuvent être inclus dans la publication. Ces pratiques innovantes seront également présentées dans une exposition virtuelle et le mouvement en ligne suscité via les canaux de médias sociaux.

Développement Durable - Le **Développement Durable** dans le Nouvel Programme pour les Villes comprend les quatre dimensions fondamentales suivantes :

- La **durabilité sociale** fait référence au principe du Nouvel Programme pour les Villes "*ne laisser personne de côté*", qui met l'accent sur l'égalité des droits de tous aux avantages que les villes peuvent offrir.
- La **durabilité économique** implique que les emplois soient accessibles à tous et que les moyens de subsistance soient assurés, tandis que les villes se caractérisent par une productivité et une compétitivité accrues.
- La **durabilité environnementale** appelle au développement de villes qui protègent, conservent, restaurent et mettent en avant leurs écosystèmes, la gestion de l'eau, les habitats naturels et la biodiversité, minimisent leur impact sur l'environnement et passent à des modes de consommation et de production durables.
- La **durabilité spatiale** concerne la capacité à long terme des villes à planifier avec succès leur urbanisation et leur croissance accrues.

Économie informelle - activités économiques qui échappent à la réglementation officielle (fiscalité, contrôle et protection par les lois) parce que la réglementation ne s'applique pas, parce qu'elle est mal appliquée ou parce qu'elle est contournée. Les activités qui relèvent parfois de l'économie informelle comprennent la vente ambulante, les services domestiques, les entreprises à domicile, le ramassage des déchets et l'agriculture urbaine.

Équité - Un état dans lequel l'accès aux ressources politiques, sociales et économiques est fait de manière équitable. Youth 2030 définit l'équité comme un processus dans lequel "tous les groupes ont accès aux ressources et aux opportunités nécessaires pour améliorer leur qualité de vie", et l'équité comme étant un résultat lorsque les "différences naturelles ne peuvent être prédites sur la base de la race, de la classe ou d'autres dimensions concernant l'identité". (extrait de The Interaction Institute for Social Change).

Groupes marginalisés - les groupes considérés comme marginalisés comprennent les femmes, les enfants, les personnes LGBTQ+, les personnes handicapées, les personnes âgées, les personnes atteintes du VIH/SIDA et d'autres maladies chroniques, les personnes sans-abri ou les occupants de logements non officiels, les réfugiés ou les migrants. Ces groupes ont des besoins différents, et les administrations municipales sont tenus de fournir un certain nombre de services pour répondre aux besoins de ces différents groupes, en plus de concevoir des programmes et des offres sociales autour de ces besoins. La "planification à partir des marges" est un principe qui signifie que tous les résidents en bénéficient lorsque les besoins des populations marginalisées sont centrés.

L'échelle de Hart sur la participation des jeunes - un modèle proposé par le sociologue Roger Hart en 1998, suggérant différents degrés (ou "échelons") d'engagement des enfants et des jeunes lorsqu'il s'agit de prendre des décisions qui les concernent. Les septième et

huitième échelons de la participation font référence à la direction et à l'initiative d'actions par les jeunes, ainsi qu'au partage de la prise de décision avec les adultes, respectivement, et sont considérés comme incluant les voix des jeunes dans la co-crédation des politiques civique de la maniere la plus significative. Vous pouvez en savoir plus sur 'l'echelle de participation de Hart [ici](#) (version abrégée).

Localisation des ODD - La **Localisation des ODD** est un processus de prise en compte des contextes locaux dans la réalisation de l'Agenda 2030, depuis la définition des objectifs et des cibles jusqu'à la détermination des moyens de mise en œuvre et l'utilisation d'indicateurs pour mesurer et suivre les progrès. La localisation des ODD implique des activités de sensibilisation et de plaidoyer pour les ODD au niveau infranational, ainsi que la mise en œuvre et le suivi de l'agenda de ODD fixé localement, et les réflexions ultérieures sur la voie à suivre.

L'urbanisation durable est un processus de croissance et de développement des villes et des zones urbaines qui favorise la viabilité à long terme des villes en réduisant la consommation, les déchets et les effets néfastes sur les personnes et les lieux tout en améliorant le bien-être général de ceux-ci. ONU-Habitat, en tant qu'agence des Nations Unies, a pour mandat de contribuer à l'amélioration des villes et autres établissements humains en les rendant plus sûrs, plus durables et accessibles. Le document principale qui guide la mission d'ONU-Habitat dans le domaine de l'urbanisation durable est [Le Nouveau Programme pour les Villes. New Urban Agenda.](#)

Nouvel agenda urbain - Le **Nouvel agenda urbain** est un document guidant les actions en faveur d'une urbanisation durable qui a été adopté par tous les États membres des Nations Unies en 2016.

Objectifs de développement durable (ODD) - Les **Objectifs de développement durable (ODD)** constituent 17 objectifs qui ont été adoptés par tous les États membres des Nations Unies en 2015. Les ODD constituent un schéma directeur partagé pour la paix et la prospérité des populations et de la planète. Pour plus d'informations sur les 17 ODD, leurs cibles et leurs indicateurs, cliquez [ici](#).

Parties prenantes - Les **Parties prenantes** - personnes, groupes, communautés, agences et autres entités organisées qui sont touchées par une question ou un projet donné.

Planification participative - un processus de planification urbaine qui implique l'ensemble de la communauté dans les processus stratégiques et de gestion de la planification en milieu urbain, avec une attention particulière à l'implication des groupes marginalisés. La planification participative vise à obtenir l'adhésion de la communauté et à prévenir les conflits entre les groupes. La planification participative doit être axée sur l'apprentissage et doit promouvoir la responsabilité mutuelle entre la communauté et les agents publics afin de garantir la participation continue des parties prenantes. Les parties prenantes doivent être engagées à niveaux différents et étapes du processus de planification, y compris lors de la validation.

Pôles communautaires - Les **Pôles communautaires** sont des espaces publics en ligne qui rassemblent des organismes communautaires et des groupes de voisinage pour offrir une sélection d'activités, de programmes et de services.

Se concentrer exclusivement sur les initiatives dirigées par des jeunes n'aura que peu d'intérêt pour présenter le champ d'action en faveur de la jeunesse et laissera de côté les

nombreux partenariats réellement inspirants et innovants qui se forment entre et parmi les jeunes et divers groupes de parties prenantes. Il est essentiel de reconnaître qu'en raison de leurs différences socio-économiques, culturelles et contextuelles, les jeunes du monde entier et du continuum urbain-rural vivent différemment cette période de leur vie, ce qui a un impact direct sur la manière dont ils interagissent avec le monde. Pour être en mesure de s'engager de manière significative avec un groupe diversifié, nous devons nous écarter de la monopolisation d'initiatives dirigées par des jeunes, mais également rechercher des partenariats et des pratiques d'implication significatives qui peuvent inspirer la reproduction et la pensée créative.

Pratique prometteuse - Une **Pratique prometteuse** dans le domaine de l'engagement des jeunes en faveur des ODD est une initiative, partie d'une initiative plus grande, lancée et mise en œuvre par et avec des jeunes qui s'est avérée positives dans le sens où elle est potentiellement efficace pour la réalisation des ODD.